

LES CONTRATS D'ETUDES PROSPECTIVES

Le Conseil Régional, l'Etat, les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés), les partenaires sociaux, avec le concours de l'AGEFMA ont réalisé des CEP (Contrats d'Etudes Prospectives). L'objectif de ces CEP est de pouvoir anticiper les changements et d'éclairer leurs stratégies d'action en matière de politique de ressources humaines au service du développement des compétences et de l'emploi.

Il s'agit dans le cadre de ces études prospectives, pour chacun des secteurs retenus de :

- réaliser un état des lieux,
- dresser un panorama des évolutions auxquelles ils seront confrontés et des conséquences de ces mutations sur l'emploi et les compétences (à court, moyen, voire long terme),
- proposer un ensemble de préconisations et d'actions partagées destinées à accompagner ces évolutions.

Six secteurs ont fait l'objet d'études validées entre 2012 et 2014.

- l'agriculture,
- le tourisme,
- le BTP,
- l'artisanat,
- les métiers de la mer,
- l'environnement et le développement durable.

Des synthèses de ces études sont disponibles sur le site du Conseil Régional en cliquant [ici](#) et sur le site de l'AGEFMA.

Après avoir présenté le CEP Agricole, le CEP Tourisme, le CEP BTP, le CEP Artisanat et le CEP Métiers de la Mer, ce 6^{ème} numéro sera consacré au **CEP Environnement, développement durable.**

CEP ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

Quelques chiffres :

Désignant la capacité du genre humain à « répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs », développer durablement en préservant le cadre de vie suppose la mise en œuvre d'une approche interdisciplinaire qui soit à la fois socialement souhaitée, écologiquement acceptable, techniquement possible et économiquement supportable.

Trois catégories d'activités sont englobées :

- la gestion des ressources (eau, énergie, matériaux),
- la gestion préventive et / ou curative des pollutions (déchets, eaux usées), incluant le recyclage et la valorisation,
- les services écologiques de protection et de valorisation de la biodiversité.

Parmi les 131 201 martiniquais actifs occupés en 2012 (cf. rapport 2013 de l'IEDOM), **environ 7 000 sont des professionnels de l'environnement et du DD**, comme le présente le tableau ci-après.

Emplois salariés et non salariés⁷ du secteur Environnement DD
(à l'exception des salariés des services publics classés dans les NAF « administration »)

	Déchets : collecte/ trait / récup	Eau / assainiss + installation	Energie : product * + BTP	Biodiversité : asso/forêt /espaces v	Bureaux études ENR + Biodiv + R&D	Ensemble
Nb étab avec salariés	32	78	272	68	115	565
Effectifs salariés	845	799	1 574	797	769	4 784
Effectifs non salariés	44	307	1 032	441	346	2 170
Total professionnels	889	1 106	2 606	1 238	1 115	6 954
% de non salariés	5 %	28 %	40 %	36 %	31 %	31 %

* hors producteurs indépendants

Source : INSEE/ CLAP – Année 2012

Avec près de **5000 salariés déclarés**, répartis dans 565 établissements du secteur marchand, le secteur des éco-activités représente 4% des 123 551 salariés martiniquais (source : Rapport 2013 de l'IEDOM, données 2012).

Environ 2000 professionnels indépendants doivent être rajoutés aux salariés pour une mesure plus juste de la population occupée dans les quatre sous-secteurs. Cette population active non salariée est importante dans tous les sous-secteurs, à l'exception de celui des déchets (5% seulement contre une moyenne de 30%).

Un panorama socio-économique complet de l'emploi dans le secteur environnement / DD doit nécessairement inclure l'emploi salarié des services non marchands qui a été estimé en 2012 à :

- moins d'un millier dans la fonction publique territoriale,
- environ 270 à 300 personnes au niveau des différents services déconcentrés et opérateurs de l'état,

Pour terminer ce tour d'horizon, il faut souligner que ces secteurs offrent une forte capacité d'insertion de publics peu qualifiés à travers l'emploi aidé au sein d'entreprises du secteur marchand mais aussi et surtout dans les collectivités territoriales et associations :

- **près d'une centaine de personnes a bénéficié en 2013 d'un emploi aidé** au sein d'entreprises du secteur marchand à travers des dispositifs comme les contrats d'accès à l'emploi dans les DOM, les Emplois d'Avenir ou les contrats uniques d'insertion.
- Pour ce qui concerne les emplois aidés non marchands, les seuls ateliers chantiers d'insertion (ACI) ont permis d'offrir, en moyenne sur 5 ans (2010-2014) **plus de 650 postes d'insertion** répartis sur 36 chantiers différents (moyenne annuelle). Ces postes ont permis **à plusieurs milliers de jeunes adultes** de commencer à se professionnaliser.
- A côté de ces chantiers d'insertion, généralement portés par des associations, les collectivités territoriales et leurs opérateurs ont également offert de nombreux postes en emplois aidés, en particulier dans les espaces verts, et dans la gestion des déchets.

Potentiel de développement du secteur Environnement Développement Durable :

Ce secteur est très fortement impacté par les évolutions de la réglementation, le plus souvent impulsées au niveau européen pour créer ou soutenir la demande. Ces évolutions sont confortées au niveau régional par l'adoption de schémas de développement qui traduisent des choix politiques, déclinent au niveau territorial et affinent au niveau sectoriel les grandes orientations du Grenelle de l'environnement. En ce sens le devenir du secteur en termes de dynamique économique et d'emplois est largement dépendant de ces choix et des ambitions affichées par la région en matière de développement durable.

Les opportunités suivantes pourraient permettre un développement des activités dans ce secteur :

- Généralisation de l'usage des outils de collecte et de traitement numérique des données,
- Accompagnement des « coupeurs d'herbe » vers le métier de « jardinier » de l'environnement,
- Nécessité de géo localiser les données et de produire de représentations cartographiques, pour une meilleure gestion de ces dernières,

- Amélioration de l'information conseil en développement durable auprès du grand public, des entreprises, des collectivités (mise en place d'équipe d'éco-conseillers),
- Création de plus de 6 déchetteries envisagées d'ici 2020,
- Développement du marché de l'assainissement individuel et collectif et de celui de la récupération des eaux de pluie,
- Sensibilisation aux enjeux de protection de la biodiversité de la main d'œuvre nombreuse mais non qualifiées intervenant dans les activités d'entretien des espaces verts,
- Développement de projets dans le domaine de la production d'énergies alternatives,
- Multiplication des normes en matière environnementales,
- Potentialité de création, de développement de filières de valorisation des objets triés,
- Richesse botanique de la Martinique,
- Affirmation de la compétence des communes et des EPCI en matière de gestion et d'entretien des milieux aquatiques et prévention contre les inondations,
- Vulgarisation des systèmes de récupération d'eau de pluie,
- Utilisation et valorisation des plantes médicinales....

Préconisations en matière de formation :

Déchets

- Métier d'encadrement
- Master 1 ou 2 Métier de l'environnement
- Réparation et transformation d'objets triés

Eau

- Formation en assainissement collectif et non collectif
- Installation de systèmes d'ECS (Eau Chaude Solaire) collectifs
- Gestion et entretien des milieux aquatiques
- Gestion des pannes et dysfonctionnement des équipements (démarche de diagnostic, recherche de solution)
- Gestion et Entretien des milieux aquatiques et prévention contre les inondations
- Utilisation des outils de collecte et de traitement numérique des données

Energie

- DUT Génie industriel et maintenance
- Mesure et instrumentation
- Gestion des pannes et dysfonctionnement des équipements (démarche de diagnostic, recherche de solution)

Biodiversité

- Formation portant sur la richesse du patrimoine martiniquais

L'accompagnement des métiers :

Il serait pertinent d'œuvrer pour que la profession puisse disposer des profils ci-dessous :

Déchets

- Technicien de maintenance des déchets triés
- Ouvriers de maintenance des déchets triés
- Encadrants de niveau Master 1 ou 2
- Agents de tri pour déchetterie d'entreprise

Eau

- Plombier,
- Contrôleur SPANC
- Mainténiciens en eau et assainissement
- Technicien de maintenance avec un niveau II BTS type électronique
- Technicien chargé de la recherche et réparation des pannes : télésurveillance des STEP (Stations d'Épuration des Eaux usées), dispositif de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur)

Energie

- Technicien électrotechnique
- Technicien Génie thermique
- Chargé d'étude et travaux photovoltaïque (ingénieur) : chef de projet, conducteur de travaux, responsable des stocks, responsable de production

Biodiversité

- Brigade verte (environnement terrestre et côtier)
- Métier de l'information de la population
- animateur de « fab lab » (laboratoire de fabrication)
- Technicien Génie thermique
- Métiers de la connaissance : biologiste, zoologiste, botaniste, scientifiques en bureaux d'étude, ingénieur d'étude sur l'environnement